



MÉMO

PAR COURRIEL

À : Tous les membres

De : L'équipe des relations de travail

Date : Le 15 juin 2016

Objet : **Augmentation des tarifs pour les directeurs artistiques et concepteurs artistiques et rappel sur les fonctions sous la juridiction du CQGCR**

Bonjour à tous,

Nous vous rappelons qu'à compter du 20 juin 2016, les tarifs pour les directeurs artistiques (DA) et les concepteurs artistiques (CA) seront augmentés de deux pour cent (2%). À cet effet, nous vous invitons à consulter le *Tableau 2 : Forfait quotidien et forfait hebdomadaire minima selon le niveau établi au tableau 1*, à la page 75 de l'entente collective applicable.

Aussi, depuis le 29 février 2016, le CQGCR est reconnu pour les fonctions suivantes dans les secteurs 1, 3 et 4 :

Secteurs 1 : toutes les productions, à l'exception de celles visées par les trois autres secteurs	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e assistant réalisateur, assistant directeur artistique, coordonnateur du département artistique et d'assistant coordonnateur du département artistique
Secteurs 3 : productions américaines non majors dont le budget est de 35 millions ou moins et les productions des trois producteurs suivants : Lions Gate Entertainment, Walden Media et Lakeshore Entertainment	Coordonnateur du département artistique, assistant coordonnateur du département artistique, régisseur d'extérieurs, assistant régisseur d'extérieurs et recherchiste de lieux de tournage
Secteurs 4 : productions américaines non majors dont le budget est de plus de 35 millions	Régisseur d'extérieurs, assistant régisseur d'extérieurs et recherchiste de lieux de tournage

Ainsi, lorsque vous reprenez les services d'un technicien pour l'une de ces fonctions ci-haut mentionnées, vous devez appliquer les ententes collectives CQGCR, qui sont pratiquement identiques à celles de l'AQTIS (à l'exception du taux de cotisation syndicale), et ce, peu importe le type de production (cinéma, télévision, nouveaux médias) et peu importe le genre (dramatique ou non dramatique).

Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec nous au numéro habituel : 514 397-8600.

Nous vous souhaitons une agréable journée.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA PRODUCTION MÉDIATIQUE
1470, RUE PEEL, BUREAU 950, TOUR A, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 1T1
514 397-8600
AQPM.CA